

# Pourquoi ne pourrions-nous pas choisir de ne travailler qu'avec des non musulmans ?

écrit par Maxime | 19 septembre 2017

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/18/des-voilees-creent-leurs-entreprises-et-il-y-a-des-masos-qui-deviendront-leurs-clients/>

Les personnes proposant un marché privé ou public n'ont pas forcément le choix de s'adresser ou non à un musulman à cause de la législation prohibant la discrimination des musulmans.

L'islam peut être vu comme une religion ou comme une opinion politique : quelle que soit l'analyse retenue, selon le Code pénal, il est impossible de discriminer le candidat qu'il soit indépendant ou salarié.

Il peut notamment s'agir d'un autoentrepreneur dans le secteur du nettoyage pour les copropriétés, les entreprises etc.

Actuellement, aucun parti politique ne propose, à ma connaissance, la possibilité de choisir son partenaire commercial ou son prestataire libéral en fonction de choix idéologiques.

Pourtant, de facto, certains emplois sont réservés à des musulmans, comme les sacrificateurs halal ou les imams, même si l'annonce doit être rédigée sans référence à la religion du candidat et que tout candidat doit pouvoir être engagé quelle que soit son adhésion ou non à l'islam.

Dans un autre domaine, les musulmans ont le droit de rester entre eux pour les rencontres matrimoniales.

Ainsi, en France, 5 millions de musulmans sont inscrits pour se marier entre eux sur le site Muslima.

Le site n'est pas interdit par les pouvoirs publics.

Brahim Adbeslam était l'un d'eux, ce qui montre qu'il se

considérait comme musulman...

<http://www.20minutes.fr/societe/1871783-20160623-site-rencontres-chants-sorcellerie-telephone-portable-brahim-abdeslam-decortique>

Brahim Abdeslam était l'un des jihadistes du Bataclan. Peu avant la tuerie, « il se rend également sur Muslima.com, un site de rencontres pour les célibataires musulmans (...). Puis, le 9 novembre, Brahim Abdeslam écoute plusieurs chants djihadistes sur YouTube, après avoir tapé « nasheed jihad » sur Google, du nom de ces poésies religieuses devenues des hymnes de Daesh. ».

Alors, pourquoi ne pourrions-nous pas choisir de ne travailler qu'avec des non musulmans ? Deux poids, deux mesures.